



Prévention et gestion des déchets

OBJET : Renouvellement des marchés publics relatifs à la gestion des déchets ménagers**EXPOSE**

La gestion des déchets ménagers sur la communauté de communes fait appel à des prestataires de services pour des missions qui ont été conclues pour une durée de 3 ans et arrivent à échéance le 31 décembre 2026 :

Marchés ou lots	Montant marchés (sans révision des prix)		Titulaires marchés
	Montant total 3 ans	Montant par an	
Dépôts en déchetteries			
Verres et cartons	282 271 €	94 072 €	Barbazanges Tri Ouest
Tout venant et bois	2 008 604 €	669 534 €	Barbazanges Tri Ouest
Gravats	317 529 €	105 843 €	Barbazanges Tri Ouest
Métaux	-232 091 €	-77 363 €	Barbazanges Tri Ouest
Déchets verts	558 186 €	186 062 €	SEDE Environnement
Déchets dangereux	168 068 €	56 022 €	TRIADIS
Apport volontaire papier et verre	379 420 €	126 473 €	Barbazanges Tri Ouest
Stockage temporaire sur centre de transfert	548 696 €	182 898 €	Barbazanges Tri Ouest
Transport tri traitement ordures ménagères	4 108 810 €	1 369 603 €	VEOLIA AEC 20234
Transport tri traitement emballages	1 069 943 €	356 647 €	PAPREC
Total	9 209 436 €	3 069 791 €	

Au regard de l'échéance et de la nécessité de lancer la consultation en plusieurs phases afin, notamment, de choisir le prestataire qui assurera le stockage temporaire des ordures ménagères et emballages, avant de choisir le prestataire qui réalisera le transport, le tri puis le traitement, il est proposé d'engager la préparation des consultations dès début 2026 et recourir à une assistance à maîtrise d'ouvrage.

Ce dossier a été examiné lors de la Commission « Prévention et Gestion des déchets » réunie le 20 novembre dernier.

DECISION

Compte tenu de ces éléments, le conseil communautaire décide :

- 1) de recourir à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour les consultations portant sur les marchés publics relatifs à la gestion des déchets ménagers ;
- 2) d'autoriser M. le Président à signer les marchés publics correspondant au terme de la mise en concurrence ;
- 3) d'autoriser M. le Président ou M. le Vice-Président délégué à signer ladite convention ainsi que toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 18 décembre 2025

La secrétaire de séance



Lucie PAUL

Le Président



Alain HUNAULT

AR-Préfecture

044-200072726-20251219-3-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-12-2025

Publication le : 19-12-2025

Conseil Communautaire du 18



Le Président,



Alain HUNAULT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant–Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes- sur convocation adressée le onze décembre deux mille vingt-cinq et sous la Présidence de M. Alain HUNAULT.

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Matthieu HAMARD	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAÏ	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
	M. François-Xavier LE HECHO	X				
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT			X	P	Mme Jacqueline LEBLAY
	Mme Laurence LE BIHAN	X				
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL	X				
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON		X			
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Franck DELAMARRE			X	P	Mme Marie-Irène BOUIN

JUIGNE DES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF			X	P	Mme Géraldine PINSON-LERAY
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Éric ROBERT	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Olivier POIRIER	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	Mme Anita BONNIER	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET			X		
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU			X	P	Mme Marie-Anne LAILLET
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	Mme Lucie GUERINEL			X		
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

AR-Préfecture

044-200072726-20251219-3-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-12-2025

Publication le : 19-12-2025



Le Président,

Alain HUNAUT